



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de l'environnement

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734\*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

## Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

### 1. Intitulé du projet

installation de production par distillation d'alcools de bouche d'origine agricole

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

CUMA DISTIPLUS

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

LAVAL, Thomas, Président du conseil de gérance

RCS / SIRET

9 0 3 3 4 0 4 1 2 0 0 0 1 9

Forme juridique

CUMA

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1	b) Autres installations classées pour la protection de l'environnement soumises à enregistrement

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La CUMA DISTIPLUS souhaite aménager ( en lieu et place d'un hangar agricole existant) une extension de la distillerie existante et ainsi porter le nombre d'alambics à 9 et construire un chai de distillation d'une capacité de stockage de 188 m3 portant ainsi le stockage d'alcools du site à 498 m3 (création d'un chai de distillation de 188 m3, suppression du stockage de 15 m3 correspondant au chai de distillation existant et conservation d'un chai de vieillissement de 310 m3).

Le site fait d'ores et déjà l'objet d'un classement en enregistrement pour la distillation d'alcools (autorisé en 2011).

## 4.2 Objectifs du projet

La CUMA DISTIPLUS a été créée dans le but de mettre en commun l'outil de production correspondant à la distillerie et les installations nécessaires à son fonctionnement. Les installations seront utilisées uniquement par les sociétés adhérentes, sociétés agricoles de culture de la vigne implantées dans le secteur.

En outre, afin de correspondre à leur production, les différentes sociétés viticoles adhérentes ont souhaité augmenter la capacité de distillation (actuellement 3 alambics) par création d'une extension à la distillerie existante (6 alambics supplémentaires) et aménagement d'un nouveau chai de distillation de 188m<sup>3</sup>.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

- Démolition d'un hangar existant et adossé à la distillerie existante pour la création :
  - d'un local de distillation de 185,46 m<sup>2</sup>, comportant 6 alambics de 25 hl de capacité soit une production de 90 hl AP/j (le nombre d'alambics du site sera ainsi porté à 9, pour une charge de 225 hl et une capacité de production de 135 hl AP/j) ;
  - d'un chai de distillation de 99,17 m<sup>2</sup>, adossé au nouveau local de distillation pour le stockage de 188 m<sup>3</sup> d'alcools via 6 cuves inox de 313 hl chacune ;
- Création d'une galerie technique gaz de 24,80 m<sup>2</sup> attenante au nouveau local de distillation ;
- Raccordement de ce nouveau chai de distillation à la canalisation inox existante de transfert d'alcools vers le chai de stockage existant ;
- Création d'un bureau de 20,49 m<sup>2</sup> attenante à la distillerie existante ;
- Remplacement des trois cuves d'eau d'un mètre cube localisée à proximité de la distillerie existante par une cuve unique de 60 m<sup>3</sup> implantée à proximité du groupe froid ;
- Implantation d'une cuve d'eau de 2 m<sup>3</sup> à proximité de la distillerie existante et permettant la récupération de la chaleur de l'eau de refroidissement des locaux de distillation. Cette eau chauffée sera utilisée pour le lavage des alambics ;
- Raccordement de la distillerie, du nouveau local de distillation et du chai de distillation au réseau de collecte des effluents existant (Ø150 en inox) et relié au bassin de stockage des vinasses existant de 280 m<sup>3</sup> ;

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le site sera en fonctionnement 24h/24 pour l'atelier de distillation pendant 150j de novembre à mars.

L'alcool distillé est stocké dans le chai de distillation adossé au chai de stockage existant par transfert via des canalisations inox fixes. Les exports d'alcools sont réalisés depuis une aire de dépotage étanche existante et disposant d'une rétention étanche de 30m<sup>3</sup>.

Le refroidissement est assuré par un groupe de froid de 103 kW, ce dernier fonctionne en circuit fermé vis à vis du réseau hydrographique.

La distillerie est alimentée en combustible par une cuve aérienne de propane de 13 t. Le nouveau local de distillation comportera une galerie technique permettant de mettre en place des alambics à foyer inversé.

Les effluents vinicoles ou de distillation sont collectés et stockés sur site avant collecte pour épandage ou par l'entreprise REVICO (traitement et valorisation).

L'installation dispose d'une aire bétonnée pour le lavage des engins agricoles. Les eaux dépourvues de produits phytosanitaires sont collectées, traitées via un déboureur et déshuileur puis restituées au milieu via un fossé à l'est du site.

La distillerie et le chai de distillation projetés font l'objet d'une rétention interne (chai) ou déportée via le bassin à vinasses. De plus l'installation comporte un bassin de confinement de 280 m<sup>3</sup> des écoulements accidentels de la distillerie et du chai de distillation.

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est une installation classée pour la protection de l'environnement soumise à enregistrement.

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface du site:	1,44ha
Surface à construire dans le cadre du projet:	330m <sup>2</sup>

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune(s) d'implantation

3 IMPASSE DES FINS BOIS, 17490  
BEAUVAIS-SUR-MATHA

La majorité du site est implanté sur  
la commune de BRESDON (17062) et  
pour une parcelle la commune de  
BEAUVAIS-SUR-MATHA (17037)

##### Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 0 ° 8 ' 53 " O Lat. 45 ° 53 ' 42 " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Communes traversées :

#### Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui  Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe dans le secteur 540120103, ZNIEFF II, PLAINES DE NERE A GOURVILLE et à env. 1.2km en amont hydraulique du secteur 540120110 ZNIEFF II, VALLEE DE L'ANTENNE.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE) des infrastructures routières nationales et ferroviaire dans le département est approuvé par arr. préf. du 26/03/19. Le plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE) des infrastructures routières du Département est approuvé par délibération du conseil départementale du 17/04/2020. Le site n'est pas concerné par les différents zonages de ces PPBE.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est localisé au sein de la zone de répartition 1701 (arr. pref. du 02/12/03)
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est inscrit dans le PP rapprochée du captage de Coulonge dans un secteur général dont les limites correspondent au bassin hydrologique du captage, ce dernier étant localisé à environ 40km à l'ouest du site. Les composantes du projet ne sont pas concernées par les interdictions applicables à ce secteur (art. 2.II.A de l'arrêté inter préfectoral du 31/12/1976).
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site inscrit le plus proche est localisé à environ 16km.
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe dans le secteur NATURA 2000 FR5412024, ZPS de la Plaine de Néré à Bresdon et à proximité immédiate du secteur FR5412023, ZPS des Plaines de Barbezières à Gourville
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les sites classés les plus proches sont localisés à environ 20km.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne comporte pas de prélèvement en cours d'eau, nappe d'accompagnement de cours d'eau ou système aquifère. La consommation annuelle de l'installation (depuis le réseau de distribution public) est relativement limitée (3 240 m <sup>3</sup> /an) nécessaire pour le lavage du matériel de vinification et distillation.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les installations projetées n'impactent pas d'espaces naturels, les espaces à réaménager sont d'ores et déjà construits. Le projet n'impactera aucun élément du paysages (arbres isolés, haies, boisements, fossés...).
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas de nature à impacter les espèces listées dans les FDS des 2 ZPS situés au droit du projet ou à proximité. Le projet n'impacte en effet aucun habitat de reproduction, de nidification ou d'alimentation. Il est centré sur des emprises bâties existantes au sein d'un site d'ores et déjà anthropisé. Aucun élément du paysage ne sera impacté, l'imperméabilisation du site ne sera pas modifiée.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet sera réalisé au sein d'une emprise bâtie existante. Le secteur est classé en zone agricole du PLU en vigueur. Les activités de distillation sont liées à l'exploitation agricole (vigne).
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La distillation, le dépotage et le stockage d'alcools présentent des risques d'incendie et d'explosion. Les stockages de vin et de vinasses présentent un risque de pollution. Exposition au risque: Transport de matières dangereuses: canalisation gaz à plus de 15km, RD939 à 7km, réseau ferré à 20km.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aléa sismique: faible; Retrait-gonflement des argiles: élevé; Feux de forêt: non concerné par un massif à risque au sein du site ou à proximité immédiate; Mouvements de terrains: aucun sur site ou à proximité immédiate; Cavités souterraines: aucun sur site ou à proximité immédiate; hors zone inondable par les eaux superficielles ou souterraines.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le site est équipé d'un dispositif d'assainissement autonome pour le traitement de ses eaux sanitaires
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La fréquentation du site par des poids lourds sera de 184 poids lourds par an (principalement entre octobre et mars) ;
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le bassin à vinasses est une source potentielle d'odeurs, restreinte cependant dans l'année à la période de distillation (novembre-mars). La bassin à vinasses est existant, à ce jour aucune requête de riverain à ce sujet n'a été communiquée aux exploitants.
		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas éclairé la nuit.
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Rejets de combustion des alambics uniquement.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'installation n'implique pas de rejet d'effluents d'activités au milieu naturel. Les effluents sont stockés sur site puis épandus (plan d'épandage) ou traités puis valorisés par la société REVICO
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Outre les effluents précédemment évoqués, la production de déchets comportera: - les boues issues du séparateur hydrocarbures (1m3);



<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas localisé en secteur de protection réglementaire du patrimoine (MH, SPR, sites inscrits, classés ou ZPPA). Le projet s'inscrit dans une emprise bâtie existante, les installations connexes sont existantes.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est lié à l'activité agricole de l'exploitation (vigne)

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Les effluents vinicoles et de distillation seront stockés sur site (bassin étanche de 280 m3) et valorisées par épandage sur des cultures ou traités et valorisés par le biais de l'entreprise REVICO. Les eaux utilisées pour le lavage du matériel agricole sont traitées via un débourbeur-déshuileur avant rejet au milieu via un fossé (le réseau hydrographique est distant de 950m). Les eaux sanitaires resteront collectées et traitées via un système d'assainissement autonome. Le circuit de refroidissement fonctionne en circuit fermé vis-à-vis du réseau hydrographique.

La distillerie et le chai de distillation projetés font l'objet d'une rétention interne ou déportée via le bassin à vinasses. De plus l'installation comporte un bassin de confinement de 280 m3 des écoulements accidentels de la distillerie et du chai de distillation.

Le projet ne comporte pas de prélèvement en cours d'eau, leurs nappes d'accompagnement ou système aquifère. La consommation annuelle de l'installation est relativement limitée, les appoints du circuit de refroidissement sont réalisés par prélèvement au sein du réserve d'irrigation existante, évitant l'usage d'eau potable. L'installation comporte une cuve de récupération des eaux pluviales issues des toitures des bâtiments utilisées pour le lavage du matériel agricole.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet porte sur la réalisation d'une extension d'une distillerie existante et d'un chai de distillation par démolition-reconstruction d'un hangar agricole. Les installations connexes sont existantes et font l'objet d'adaptation (raccordements). L'impact d'emprise du projet est donc nul. Bien que le site soit localisé en secteur NATURA 2000, les travaux sont circonscrits au sein d'emprises existantes et anthropisées, de telle sorte qu'aucun impact n'est craint sur les espèces listés dans les FDS des ZPS localisées au droit ou à proximité du projet. Enfin d'un point de vue des risques, le projet reste de faible ampleur (135hl d'alcool pur/j produits pour un seuil d'autorisation à 1300hl AP/j), le stockage d'alcools sur site est soumis à déclaration sous contrôle et le projet fait l'objet d'une instruction par le service des installations classées.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Dossier de porter à connaissance en pièce jointe

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Beauvais / Matha

le,

6/05/2022

Signature

**CUMA DISTIPLUS**  
3 Impasse des Fins Bois  
~~Bouzeletain~~  
17490 BEAUVAIS SUR MATHA  
~~R.C.S 903 340 412~~